

# Bulletin Municipal

*Dompierre les Eglises 2015*





# Mot du Maire

Mes chers concitoyens de Dompierre,

L'année 2015 est pour notre équipe municipale nouvelle la première année entière et surtout la première année où nous avons maîtrisé totalement l'élaboration de notre budget pour y inscrire nos projets. Ainsi le terrain de boules a pu être enrichi d'un beau local permanent en bois agrémenté de toilettes, ce qui n'est pas un luxe.

Le chevet de l'église « s'est hérissé » d'une belle rambarde conçue et fabriquée par Sylvère Perrot.

Le point lecture, promis depuis longtemps a été installé dans l'ancien bureau du maire, réalisant ainsi au profit de la communauté de communes une réelle économie. Cette institution est à la disposition de tous, elle possède de nombreux ouvrages aussi bien pour les adultes que pour les enfants. N'hésitez pas à le fréquenter.

Un effort particulier a été fait pour entretenir les routes tant par la commune que par la communauté de communes et cet effort sera poursuivi en 2016.

Pour notre école, nous avons mis en place le fameux temps périscolaire. Grâce au dévouement et à la compétence particulière d'Alexandra, cela s'est fait sans histoire, sans heurt, avec beaucoup de simplicité et d'efficacité... On est loin de tout ce qui a remué le monde de l'enseignement toujours opposé aux réformes, même quand elles sont bonnes, ce qui est le cas de celle-ci... qui vient bien tard... les jésuites la pratiquaient déjà il y a soixante-dix ans!

Malgré les événements graves qui ont secoué la France en janvier et en novembre, notre village est resté un havre paisible. Nos associations ont animé de belles manifestations (le Comité des Fêtes, Sourire d'Automne, Kloreauvil, etc...).

Phénomène important pour notre village, quatre jeunes ménages sont en passe de s'installer sur notre commune en faisant construire. C'est la garantie qu'il y aura quelques naissances dans les années à venir. Mais quelles difficultés pour obtenir des permis de construire alors qu'on devrait leur dérouler le tapis rouge.

Et enfin, nous entrons dans une période de grandes réformes qui ne font que commencer mais à propos desquelles il est bien difficile de faire prévaloir l'intérêt général sur les petits intérêts particuliers de gens qui croyaient que nos collectivités leur appartenaient!

Et maintenant, je voudrais remercier vivement les conseillers municipaux tant ils sont motivés pour faire avancer les choses et tous les employés municipaux tellement dévoués à votre service

Philippe Guibert, Maire

# Réalisations 2015

## Toilettes publiques:

Un bloc sanitaire constitué de deux WC dont 1 pour personne à mobilité réduite acheté 9 408.00€ auprès des établissements Bung'eco SARL a été installé au terrain de pétanque par les entreprises B&S et HelploMBERIE pour un montant de 1 080€ TTC.



## Local technique:

Un local a été construit au terrain de pétanque par l'entreprise Abris Bois de Magnac-Laval pour une valeur de 13 290€ TTC.

## Garde-corps :

Deux garde-corps ont été réalisés par Monsieur Silvère Perrot, un sur muret le long de l'église pour un montant de 3 147.60€ TTC et un second garde-corps pour sécuriser le déversoir du camping pour un montant de 1 522.80€.TTC.



## Point-lecture :

Notre point lecture, installé dans les locaux de la mairie a ouvert ses portes le 03 novembre 2015. Il est donc désormais possible de réserver ou d'emprunter des livres, ainsi que d'autres supports multimédias (CD et DVD sur commande).

## Columbarium :

Un columbarium de 6 cases doubles, 4 caves-urnes doubles ainsi qu'un jardin du souvenir ont été aménagés par l'entreprise Granimond. Le montant des travaux s'élève à 6 649.20€ TTC

L'aménagement autour de l'espace funéraire et cinéraire a été réalisé par l'entreprise Ludovic Lamant pour un montant de 4 675.20€ T.T.C.

Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir sera affiché à l'entrée du nouveau cimetière.

Dans la séance du 6 mars 2015, le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs suivants :

- concession d'une case au columbarium : 450€
- Achat d'une cave-urne : 450€
- Dispersion des cendres au jardin du souvenir : 50€ incluant la plaque d'identification vierge.



## Travaux et acquisition de matériel

### Remplacement des menuiseries de la Mairie (sur exercice 2016)

Après une mise en concurrence de plusieurs entreprises, l'entreprise Audier a été retenue pour réaliser le changement des menuiseries de la Mairie. Le montant des travaux s'élève à 24 566.29€ HT.

### Véhicule pour le service à la personne

Un Opel Vivaro de 9 places a été acheté au garage du Beauvert pour un montant de 12 800.50€ TTC, carte grise comprise.

### Vaisselle pour la salle des fêtes

La vaisselle de la salle communale étant vieillissante et ternie, elle a été complètement renouvelée, acquise au magasin d'usine de porcelaine du Dorat pour un montant de 2 255€ TTC.

### Sonorisation

Une sono mobile a été acquise pour les manifestations pour un montant de 2 515€ TTC auprès de l'entreprise Musique Passion.

### Containers

Des containers d'un montant de 1 517.82€ TTC ont été achetés et posés dans différents villages.

### Chauffe-eau à gaz

Dans la salle des fêtes, un chauffe-eau électrique a été acheté et installé par la société SOPCZ à la place du chauffe-eau à gaz pour un montant de 1 074.37€ TTC.

## Voirie 2015

### Voirie Communale

Les fossés et les accotements de la voie communale 11 ont été curés et dérasés pour un montant de 792.42€ TTC par l'entreprise Courteille Travaux Public.

L'entreprise BMTP a réalisé 3 jours de point à temps pour la somme de 4 968€ TTC dans plusieurs villages, montant pris en charge par la commune.

### Voirie Communauté de Communes

Curage de tous les fossés et dérasement des accotements de la VC11 (Champagnat-Les Fougères), la VC19 (La Loge-carrefour de Treiffeix)

L'aqueduc des Valettes a été rénové pour un montant de 12 421€

La voie n° 52 a été renforcée pour un montant de 1 972€. Nous remercions le GAEC Cournil, Madame Marsaudon Marie-Thérèse et Monsieur Lavalette Stéphane pour leur compréhension concernant les dérangements occasionnés par ces travaux.

Le point à temps réalisé sur les voies communautaires de Dompierre les Eglises en 2015 représente 5.5 jours (dont 2 jours de 2014 qui n'avaient pas été réalisés).

6 tonnes de Compomac ont été réparties par Jean-Luc et Vincent sur les routes communautaires de Dompierre les Eglises.

### Voirie communale 2016

La route du Petit Montméraud va être complètement scarifiée et regoudronnée.

Après discussion en Conseil Municipal, il a été décidé de reprendre 3 jours de point à temps pour la voirie communale.

Voirie intercommunale 2016 Les VC11 et VC19 vont être goudronnées.

Les responsables de la voirie de Dompierre, Monsieur Rousseau et Monsieur Guibert, demanderont 6 tonnes de Compomac et 3.5 jours de point à temps à la Communauté de Communes.

## Salle de projection :

Monsieur Guibert ayant fait le don d'un vidéoprojecteur, Jean-Luc et Vincent ont repeint en blanc un pan de mur de la cantine et installé des rideaux occultants afin de profiter de visionnages de bonne qualité. Les enfants ont donc déjà pu en bénéficier pendant le temps périscolaire avec un film en lien avec leur activité sur la reconnaissance des arbres et un film de Noël bien sûr!!

## Le temps périscolaire :

Ce temps, mis en place depuis la dernière réforme scolaire a été modifié cette année, les enfants bénéficient donc de quinze minutes de jeux collectifs du lundi au jeudi avant de prendre le car, et ont désormais une heure complète le vendredi après la classe. Cette année, Alexandra propose plusieurs activités :

- apprendre à reconnaître les arbres au travers de sorties pédestres
- le loup à travers l'histoire
- sensibilisation à la citoyenneté et aux valeurs de la république (jeu de rôles)
- atelier cuisine (occasionnellement)
- petits exercices de motricité.

Un grand merci aux parents qui répondent toujours présents lorsqu'il faut accompagner les enfants en sortie.

# Etat-civil

## Naissances :

- Le 26 mai 2015, THIBAUD Baptiste, Alexandre, Maxime né à Limoges
- Le 18 juin 2015, GORGES Grigori Cyrille Auguste, né à Dompierre Les Eglises

Félicitations aux heureux parents!



## Mariage :

- Le 8 août 2015, Mademoiselle Chloé Petit et Monsieur Aurélien Victor Monnier

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés!



## Décès :

- Le 6 février 2015, SPENLÉ Jean André François, 8, les Fougères
- Le 20 avril 2015, PAGNAT Roger François, 21 Cros.
- Le 30 mai 2015, RIGONDEAU Marie Gabrielle (née PRUGNAUD), Le Bourassat.
- Le 04 septembre 2015, BEAUBERT Marcel, Le Maubert.
- Le 19 décembre 2015, MOREILLERAS Alain Michel Louis, 4, chez Chaumet.

Nos condoléances renouvelées aux familles.



Effectif actuel : 16 élèves (6 CP – 5 CE1 – 5 CE2)

## Retour sur l'année 2014-2015

- Le projet de l'an dernier fût clôturé par un séjour de 2 jours à Meschers. Les élèves ont, à cette occasion, pu découvrir le littoral aquitain et ses trésors, la mer et ses secrets, la plage et ses plaisirs, le zoo de la Palmyre et ses merveilles.



## Année en cours 2015-2016

- Après avoir joué les « globe-trotters » l'an passé, les élèves se mettront cette année dans la peau de « petits reporters », en travaillant sur l'Information avec un grand I. Si tout va bien, mais la condition n'a jamais été aussi incertaine aux vues de l'actualité, ils pourront découvrir les coulisses des locaux de France 3 Limousin et France Bleu en assistant également à une émission d'information pour chaque média.
- Pour Noël cette année, c'est à Dompierre que le Père-Noël a posé son traîneau et qu'il est venu combler les élèves.
- Tous les lundis après-midi, de janvier à avril, nous nous rendons encore à la nouvelle piscine de La Souterraine.
- Les spectacles de fin d'année auront lieu désormais alternativement entre Dompierre et St Léger. C'est Dompierre qui recevra cette année. La date sera communiquée ultérieurement et tout le monde est le bienvenu.
- Et enfin, comme la tradition le veut, le dernier jour d'école sera l'occasion de partager un pique-nique et un moment agréable entre les 3 écoles de la convention.

## Les locaux

- L'enceinte de l'école est désormais équipée d'un système d'alarme incendie à déclenchement manuel.

## Remerciements

- Un grand grand merci aux parents qui ont bien voulu passer l'agrément, de nous accompagner chaque semaine de janvier à avril à la piscine. Sans eux, cet apprentissage ne serait pas possible.
- Merci aussi aux membres de l'Association des Parents d'Élèves pour leur implication et leurs projets, conduits dans le but de servir l'école et de gâter les élèves.
- Merci aux donateurs toujours discrets mais généreux. Tous ces projets menés le sont en grande partie grâce aux dons et aux actions de tout à chacun, désireux de faire vivre de belles expériences aux élèves.
- Merci aux personnes, associations et commerces locaux qui jouent le jeu et nous soutiennent dans notre quête de fonds !!
- Merci à M. Guibert, à son équipe municipale et surtout aux agents municipaux de nous accompagner quotidiennement et efficacement dans la bonne humeur.

Bonne année à vous toutes et tous.

*Nelly Serier*

“ Les grandes choses  
ne sont pas réalisées  
par la force, mais par  
la persévérance ”



# Manifestations 2015

## Vœux du Maire

Monsieur le Maire a convié la population dans la salle communale le samedi 25 janvier 2015 afin de leur souhaiter la nouvelle année et de pouvoir échanger avec les habitants. Après un discours du Maire, les allocutions des différents adjoints et les interventions de plusieurs Dompierrois, un pot de l'amitié a été offert.

## Commémoration du 8 mai



Rassemblement commémoratif avec dépôt de gerbe au monument aux morts. Nos jeunes, ont une fois de plus tenu à rendre hommage.

## spectacle Coquelicontes

Le mardi 19 mai à 10h30, les tout-petits (à partir de 3 mois) ont pu faire la rencontre de Ludivine Henocq, qui leur a présenté le spectacle « Berc'émou » à la salle des fêtes. Un petit moment de détente gratuite pour les têtes blondes.

## Repas des aînés

Comme chaque année, la municipalité a tenu à offrir un moment de convivialité aux personnes âgées en leur offrant un repas le 1er mars 2015. Après un discours du Maire, quelques 80 convives ont pu savourer un repas concocté par le traiteur Ardillon. Un moment convivial agrémenté par la musique de Jane Quick et de son inséparable synthétiseur.



## Fête de la Musique

Le samedi 20 juin à 19h, Catherine et Philou ont invité la population à se rassembler à partir de 20h sur la place de l'Eglise à l'occasion de la fête de la musique. Pas moins de 120 personnes se sont restaurées sur place avec des grillades et sandwiches dans une ambiance festive et musicale.

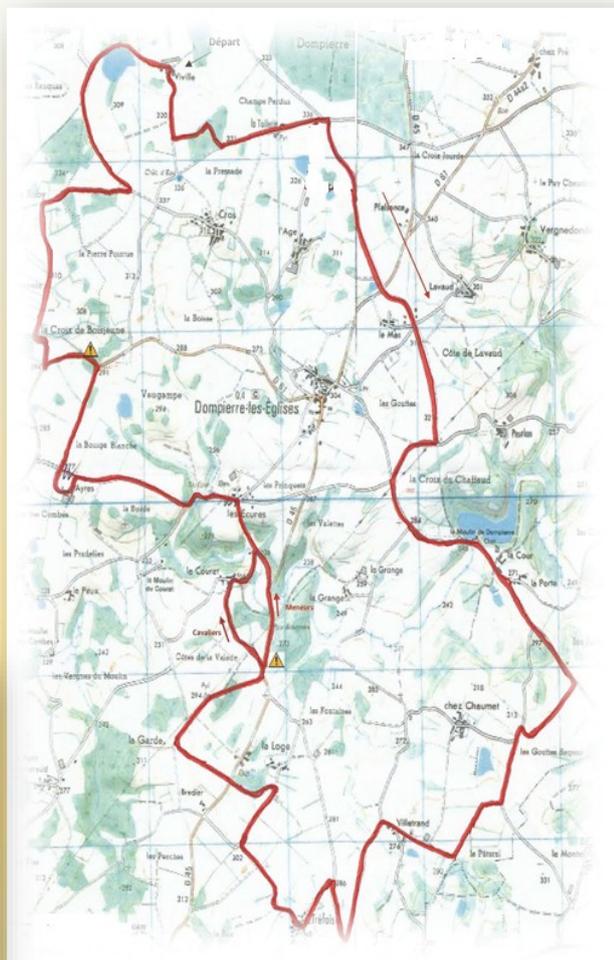


## Promenade équestre

Cette année, c'est avec plaisir que notre commune a accueilli l'association Creusoise « La Marche au trot » pour une randonnée équestre. Ainsi, le dimanche 17 mai, une vingtaine de chevaux et d'attelages ont sillonné nos magnifiques routes et chemins de campagne, offrant aux cavaliers de splendides paysages, magnifiés par un généreux soleil.

Ce défilé d'environ 20 km à travers nos villages constitua également un spectacle sympathique et original, apprécié par les habitants venus admirer le passage de ces très belles montures et calèches.

En milieu de matinée, les randonneurs ont été très gentiment accueillis au village de Treffeix pour une halte champêtre, autour d'un café. Enfin, la chevauchée a terminé son périple à Viville où l'association « la Marche au trot » avait organisé un repas en plein air, vrai moment de convivialité et de bonne humeur. L'association, ravie d'avoir découvert notre belle campagne Dompierroise, a vivement remercié notre commune pour son chaleureux accueil.



## Spectacle de magie

Le 29 mai 2015 à 14h30, un habitant de Dompierre Les Eglises, Ludovic Gorges a tenu à remercier la municipalité (pour le prêt de la salle communale afin de répéter) en offrant aux enfants de l'école une représentation. Plein d'humour, de fraîcheur et bien sûr de magie, ce spectacle a émerveillé les plus petits et conquis les plus grands.

## Concours de pétanque

Tous les vendredis soir, du 26 juin au 4 septembre., le comité des fêtes a organisé des concours de pétanque. Les premières manifestations se sont passées sous une chaleur caniculaire!

## Sortie des adolescents

### au Puy Du Fou

Le 4 juillet, les jeunes se sont réunis aux aurores pour se rendre aux Puy du Fou accompagnés de Madame Laurence Clauss, Madame Sabrina Roulon et Monsieur Gérard Bazin. Malgré le soleil caniculaire, ils ont su profiter du spectacle et en ont pris plein les yeux tout au long de la journée.



## **Fête annuelle**

Le weekend du 25 et 26 juillet, le comité des fêtes avec la participation des associations et de la municipalité ont organisé la fête annuelle. Un weekend chargé de manifestations avec entre autres, concours de pétanque, repas, bal, spectacle des années 80 et feu d'artifice pour clôturer la soirée du samedi. Quelque 300 personnes étaient présentes pour les repas. Une soirée vraiment réussie!

Le dimanche étaient organisés un vide-grenier, un concours de pêche et diverses activités et jeux pour les enfants proposés par les jeunes de la commune.



## **Commémoration du 11 novembre :**

Le 11 novembre 2014, à 11h avait lieu le rassemblement commémoratif avec dépôt de gerbe au monument aux morts. Nos jeunes étaient présents parmi les élus et la population pour rendre hommage.



## **Quinzaine d'animation :**

Du 13 au 23 octobre, plusieurs spectacles et animations gratuits ont eu lieu dans les bibliothèques du réseau lecture de la Communauté de Communes.

## **Marché de Noël :**

Le marché de Noël, organisé par le comité des fêtes et la municipalité a eu lieu le dimanche 13 décembre. A partir de 10h, les visiteurs ont pu finir leurs achats de Noël avec notamment des produits régionaux et idées cadeaux que leur proposait environ une dizaine de stands. Il était aussi possible de se restaurer avec les traditionnelles moules ou saucisses frites, huîtres et châtaignes, ainsi que vin chaud et brioche. Le père Noël est aussi venu à 16h rendre une visite aux enfants et aux plus grands et leur proposer un tour de calèche dans les alentours de Dom pierre.

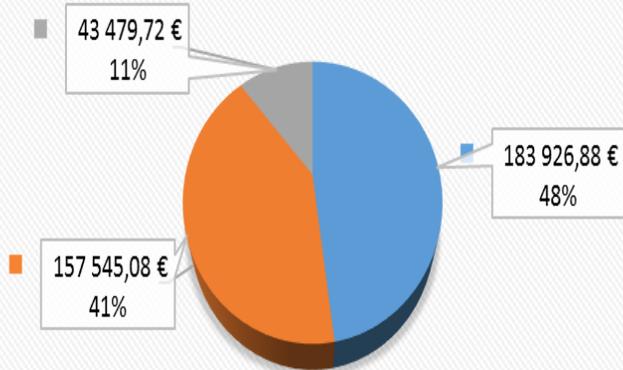


# Vote du compte administratif 2014 « commune »

Le Compte administratif 2014, présenté par Monsieur Rousseau Michel, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

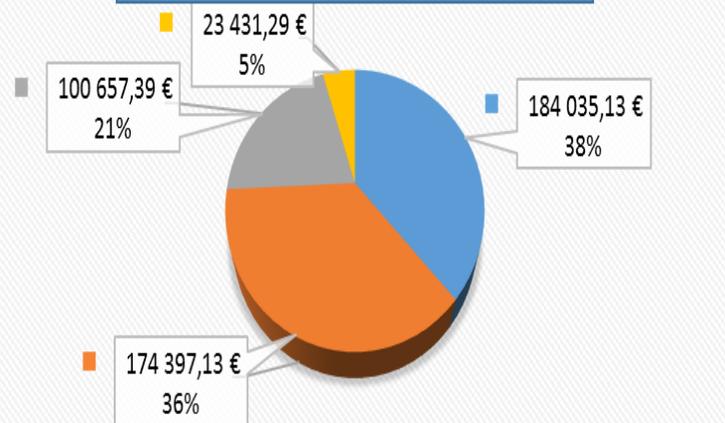
## Section d'exploitation

Dépenses totales : 384 951,68€



- Charges à caractère général
- Charges du personnel
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Recettes totales : 482 520,94€

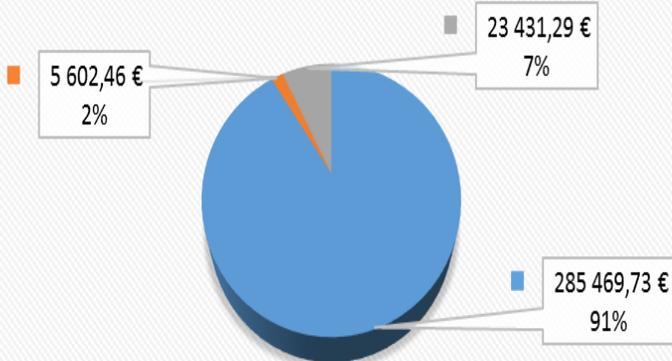


- Impôts et taxes
- Dotations
- Revenus propres
- Op. d'ordre de transfert entre sections

Excédent de fonctionnement 97 569.26 €

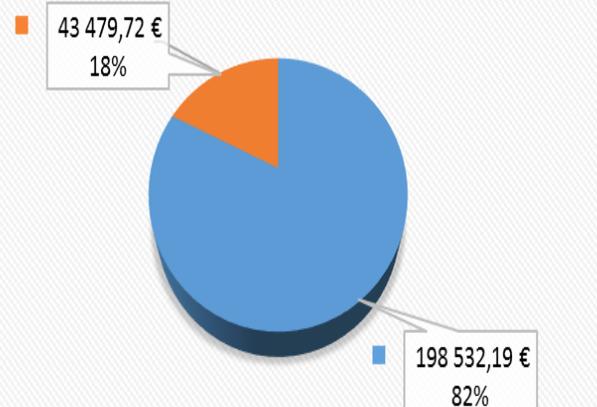
## Section d'investissement

Dépenses totales : 314 503,48€



- Travaux et acquisitions de matériel
- Emprunt
- Op. d'ordre de transfert entre sections

Recettes totales : 242 011,91€



- Subventions et dotations
- Op. d'ordre de transfert entre sections

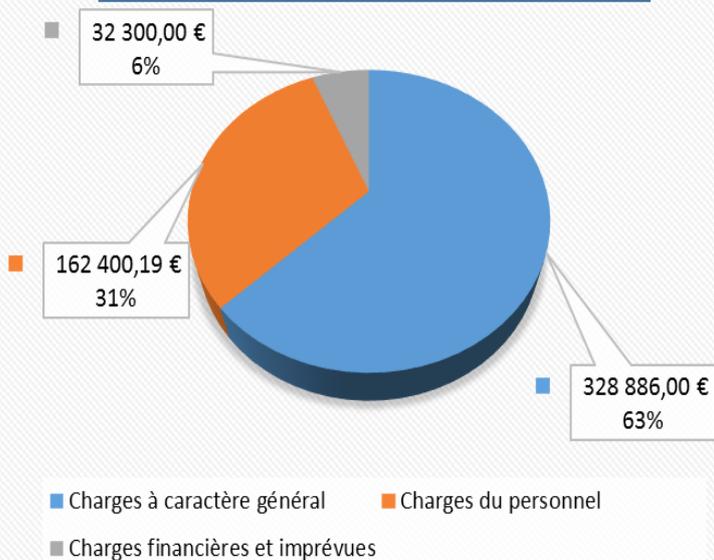
Déficit d'investissement : 72 491.57 €

# Vote du budget primitif 2015 « commune »

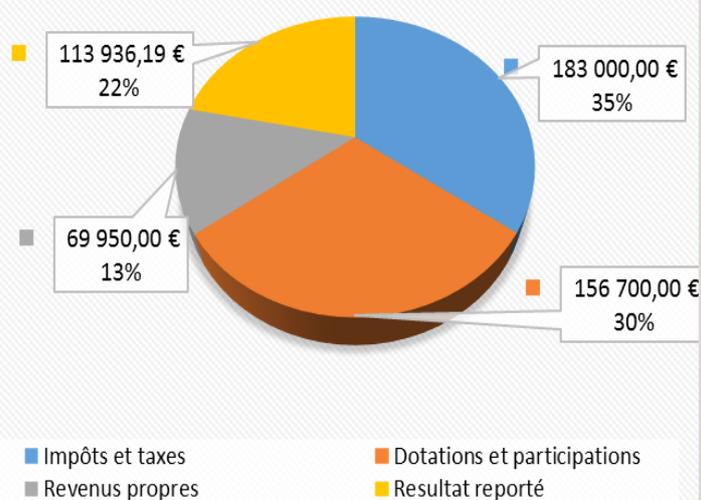
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2015 qui s'élève à :

## Section d'exploitation

Dépenses totales : 523 586,19 €

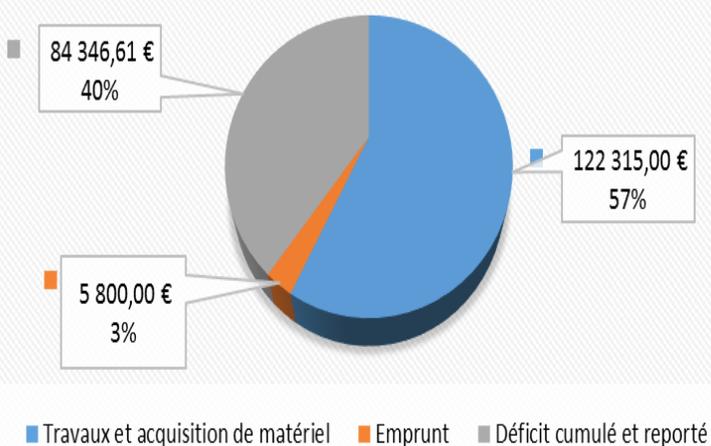


Recettes totales : 523 586,19 €

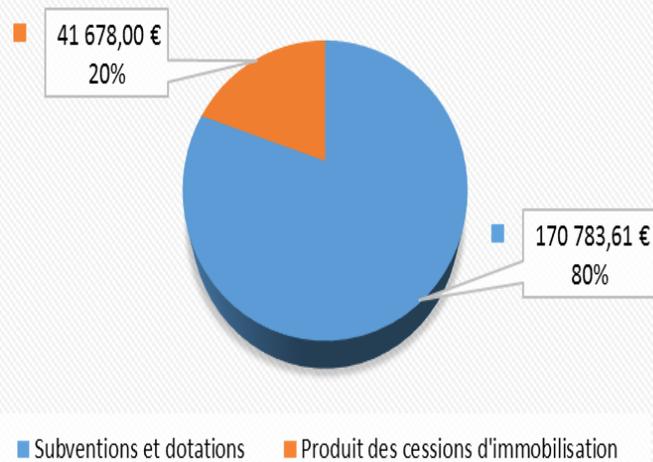


## Section d'investissement

Dépenses totales : 212 461,61 €



Recettes totales : 212 461,61 €



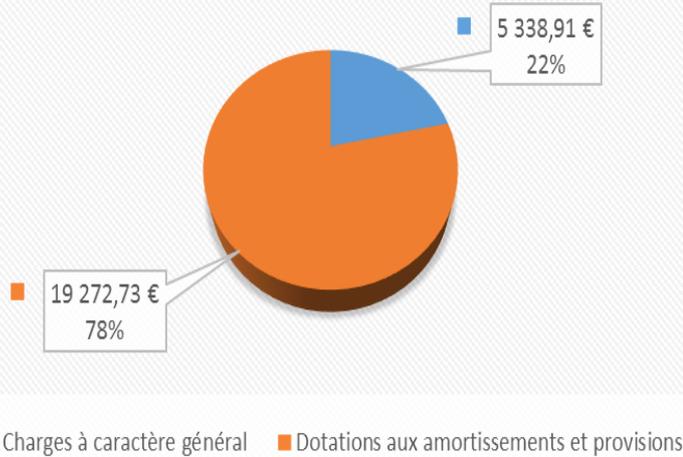
Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

# compte administratif eau-assainissement 2014

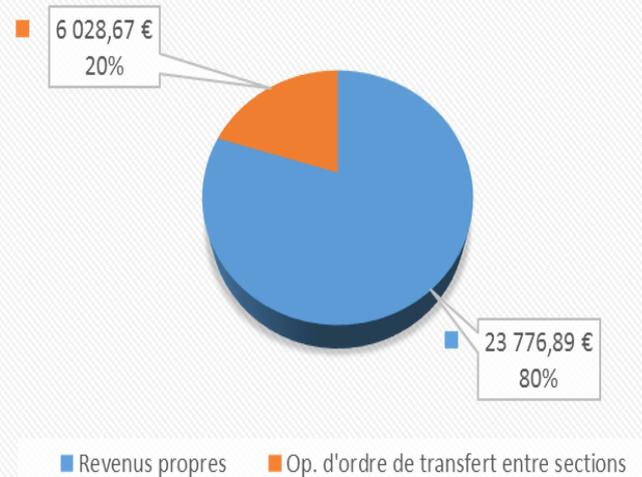
Le Compte administratif 2014, présenté par Monsieur Rousseau Michel, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## Section d'exploitation

Dépenses totales : 24 611,64 €



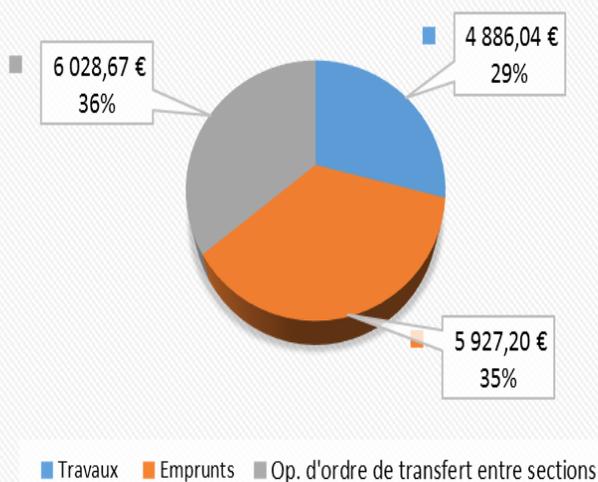
Recettes totales : 29 805,56 €



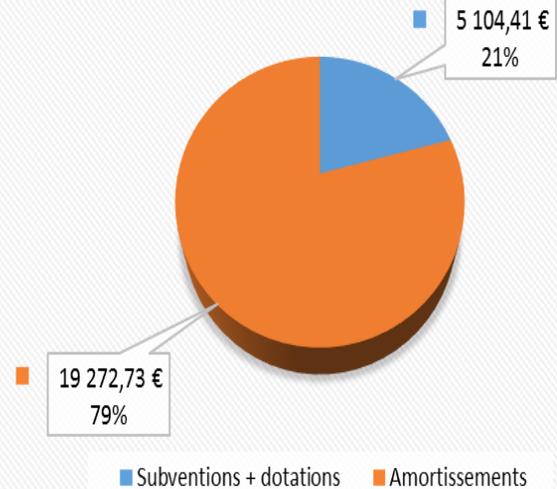
Excédent de fonctionnement : 5 193.92 €

## Section d'investissement

Dépenses totales : 16 841,91 €



Recettes totales : 24 377,14 €



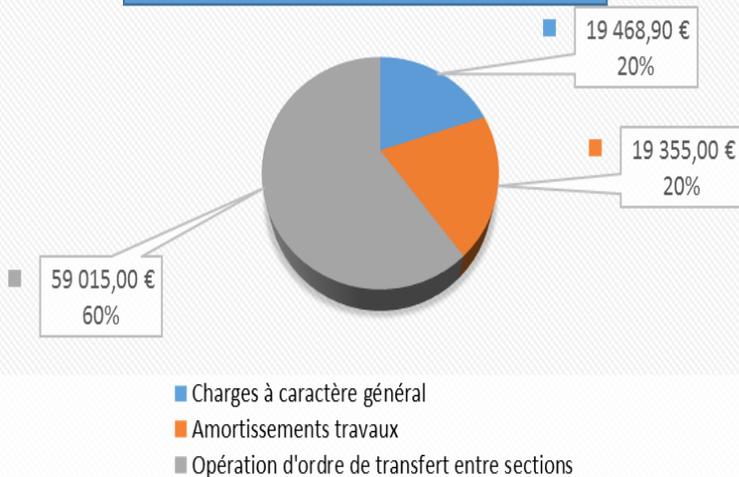
Excédent d'investissement : 7 535.23 €

# Vote du budget primitif eau-assainissement 2015

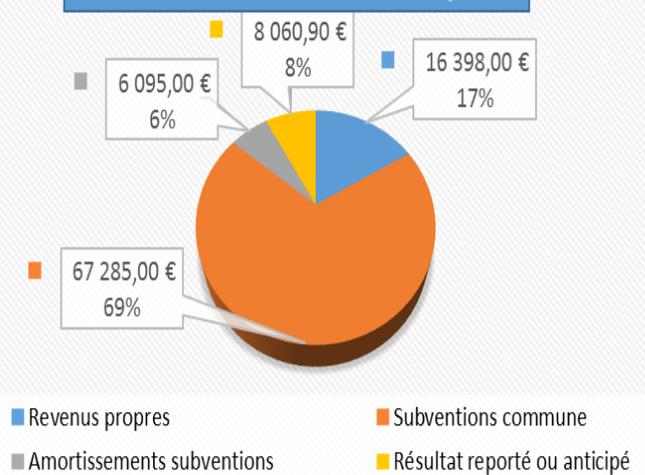
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2015 qui s'élève à :

## Section d'exploitation

Dépenses totales : 97 838,90 €

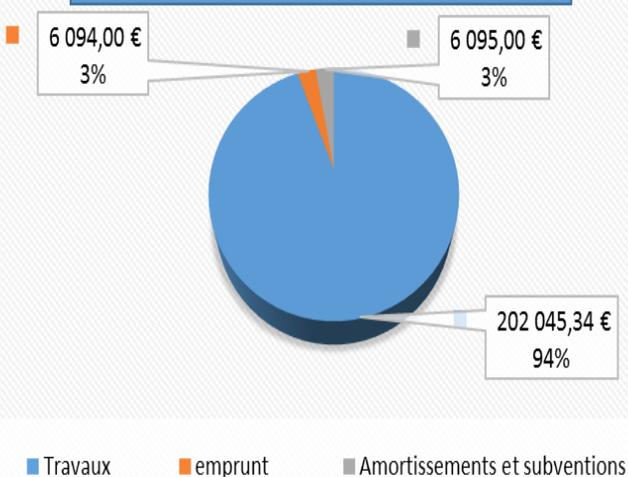


Recettes totales : 97 838,90 €

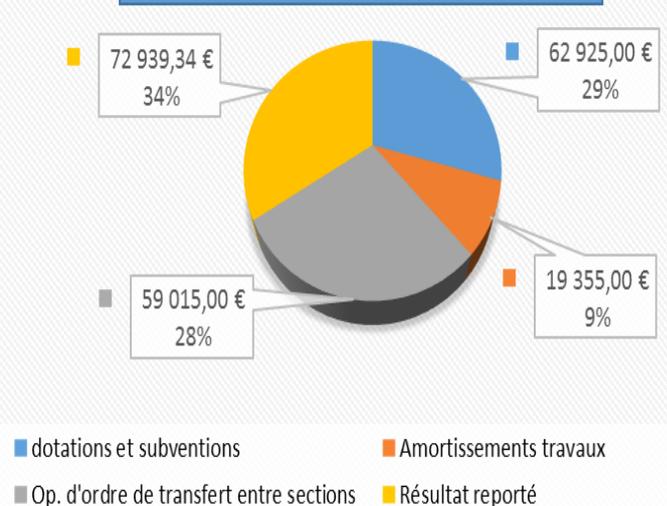


## Section d'investissement

Dépenses totales : 214 234,34 €



Recettes totales : 214 234,34 €



Le budget primitif 2015 est adopté à l'unanimité

**Tarifs de l'eau :** Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de l'eau. Ainsi la part fixe communale concernant les compteurs d'eau reste à 30€ et le prix du m<sup>3</sup> d'assainissement reste à 1.15€/m<sup>3</sup>.

## Vote des subventions aux associations

Comité des Fêtes	400 €
Société de chasse de Dompierre (A.C.C.A)	400 €
Amicale « Sourire d'automne »	400 €
Coopérative scolaire	640 €
Association Kloreaufil	400 €
Comité de la Croix Rouge section Magnac-Laval	80 €
Accidentés du travail de Magnac-Laval	80 €
Fédération des Déportés de Limoges	50 €
F.N.A.C.A	80 €
Prévention Routière	100 €
Amicale des sapeurs pompiers de Magnac-Laval	200 €
Association des parents d'élèves de Saint-hilaire-la-Treille	50 €
Total	2 880 €

## Vote des taux d'imposition 2015

Après avoir pris connaissance du produit attendu des impôts 2015, présenté par l'administration fiscale, Monsieur le Maire propose de ne pas changer le taux des 3 taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 11 voix POUR, émet un avis favorable à cette proposition.

Le taux des 3 taxes reste inchangé comme suit :

- Taxe d'habitation	:	<b>7,62 %</b>
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties	:	<b>13,62 %</b>
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	:	<b>39,39 %</b>

A compter du 1er janvier 2016, le recouvrement de l'impôt, auparavant géré par la trésorerie de la Basse-Marche, est transféré vers le Centre des Finances Publiques de Bellac (1 rue Thiers 87300 Bellac). Pour tout renseignement, veuillez contacter le centre des finances publiques au 05 55 45 58 04.

## « Centre Communal d'Action Sociale »

<u>Exercice 2014</u> :	Dépenses : charges de gestion courante :	565.00€
	Recettes : concessions cimetièrre :	650.00€
<b>Résultat de l'exercice 2014 :</b>		<b>+ 85.00€</b>

Le Compte Administratif 2014, présenté par Monsieur Blondet Olivier, vice-président, à été adopté à l'unanimité avec 5 voix POUR.

### Affectation du résultat « Centre Communal d'Action Sociale »

Les membres de la commission d'aide sociale, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2014, et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité l'affectation suivante :

*La somme de 225.25 euros sera reportée en recettes de fonctionnement à l'article 002, au budget primitif 2015.*

### Vote du Budget Primitif 2015 « Centre Communal d'Action Sociale »

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, le budget primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement pour un montant de 412.25€

Le Budget Primitif 2015 a été adopté à l'unanimité avec 8 voix POUR.

## Service d'aide aux personnes âgées

Suite à l'achat d'un véhicule, le service a officiellement débuté le 12 mai 2015. Alexandra a ainsi pu transporter gratuitement des usagers bénéficiaires à Magnac-Laval pour y effectuer leurs achats, d'autres ont aller se recueillir au cimetière. Chaque dernier mardi du mois, il est possible de se rendre à la Souterraine ou Bellac. Un projet pour une matinée au marché de Limoges est à l'étude.

L'accompagnement à d'éventuels spectacles ou animations sera envisagé (marché des Hérolles, cinéma du Dorat, spectacles musicaux à Villefavard...).



Pour plus de renseignements ou inscription ( le vendredi précédent chaque mardi), veuillez contacter la mairie au 05 55 68 53 78.

# Nos associations

## Amicale Sourire d'Automne:

L'Amicale Sourire d'Automne ainsi que les membres du bureau présentent leurs vœux pour cette nouvelle année 2016. Un an est vite passé et nos adhérents s'en vont aussi pour une autre vie.

Cette année 2015, nous avons fait des sorties au mois d'avril : l'Ange Bleu à Bordeaux, comme toujours un beau spectacle, apprécié par tous. En principe le spectacle change tous les 2 ans. Nous ferons la sortie à la date du changement.

Au mois de septembre, nous sommes allés en Charente, une très belle journée également, avec du soleil et des guides formidables. Ils nous ont expliqué tout ce que l'on a vu le matin, des grottes au musée des gabarriers. A midi, un très beau repas nous a été servi dans un restaurant très accueillant.

L'après-midi, visite d'1h30 sur un grand gabard, pareil, une bonne explication du guide autant en français qu'en anglais, ce qui est très bien de leur part.

Nos amis anglais répondent toujours présents à toutes nos manifestations, même pour nous donner un coup de main. Merci à eux.

Le 29 novembre, notre loto, à l'heure où j'écris ce petit pa-

pier, je ne peux vous donner le résumé de celui-ci.

Le 6 décembre: repas de fin d'année, idem.

Le 9 janvier, Assemblée Générale avec la galette des rois.

Les personnes intéressées pour rejoindre notre club sont invitées à venir à notre galette, elles seront bien accueillies.

Bonne année encore à tous.

La présidente, Josette Ploy

### Dates à retenir :

- 9 janvier : assemblée générale et galette des rois
- 13 avril : voyage d'une journée à Chenonceau
- 21 septembre : voyage d'une journée « Vendange au pays du bon vin » à Denezé Sous Doué
- 27 novembre : loto
- 11 décembre : - Repas fin d'année



## Le comité des fêtes

Le président, le bureau ainsi que tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2016. Cette année 2015 a été riche en animation et une réussite à chaque animation.

Tout commence avec le réveillon de la St Sylvestre qui affiche tous les ans complet avec une très bonne ambiance.

Le lundi 6 avril, nous avons organisé notre loto gourmand qui a attiré de nombreux gourmands.

La pétanque, de juin à septembre, a de nouveau été très bonne. Nous avons eu une moyenne de 55 équipes. La fête annuelle de juillet s'est déroulée sur 2 jours avec la collaboration de la municipalité et des autres associations le samedi 25 juillet avec un concours de pétanque. En soirée, un repas qui a attiré environ 300 personnes, un spectacle des années 80, puis un bal animé par Hit Machine, suivi d'un très beau feu d'artifice offert par la municipalité que nous remercions. Le dimanche 26 juillet, vide-grenier, avec une trentaine d'exposants ainsi que le concours de pêche qui a fait la joie des pêcheurs avec de nombreuses prises.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés pour ces 2 jours.

Le 31 octobre, nous avons organisé un concours de belote qui, cette année a attiré 30 équipes.

Le président, Daniel Baige

## Dates à retenir pour 2016 pour le Comité des fêtes

- loto : le lundi 28 mars
- concours de pétanque : du 24 juin au 9 septembre
- fête annuelle : samedi 30 juillet
- concours de belote : lundi 31 octobre
- marché de Noël : dimanche 11 décembre
- réveillon de la Saint-Sylvestre : samedi 31 décembre

## **L'ACCA**

Comme chaque année, la publication du bulletin municipal reste l'occasion de communiquer la vie de notre association.

Tout d'abord, nous avons un nouveau membre dans le Conseil d'Administration, un agriculteur non-chasseur : Monsieur Blondet Samuel, que je remercie d'être venu parmi nous. Le fonctionnement de notre association n'est toujours pas facile. Certaines décisions sont difficiles à prendre.

### Le Conseil d'Administration

Président : Philippe Marchadier  
Vice président : Jean Duchiron  
Secrétaire : Gérard Bazin  
Secrétaire adjoint : Vincent Brulat

Trésorier : Michel Rousseau  
Trésorier adjoint : David Pailler  
Membres : Raymond Doucet, Guy Beissat  
Membre agriculteur non-chasseur : Samuel Blondet

Lors de notre assemblée générale, le Conseil d'Administration et l'ensemble des chasseurs présents à cette dernière ont voté des nouveaux statuts qui nous sont demandés par la DDT (Direction Départementale des Territoires) qui a permis de faire quelques mécontents mais dans l'ensemble tout le monde est satisfait.

Pour la saison 2015-2016, le nombre de chasseurs est stable avec la venue de trois nouveaux chasseurs qui ont obtenu le permis à 0€ mis en place depuis quelques années par la fédération des chasseurs de la Haute-Vienne.

Comme les années précédentes, un lâcher de canards a été effectué au mois d'août 2015 sur différents points d'eau de la commune. Les lâchers de faisans et de perdrix ont eu lieu tout au long de la saison sauf le dernier lâcher qui n'a pas été réalisé. Un arrêté préfectoral sur la grippe aviaire nous l'a interdit. Je remercie toutes les personnes qui se sont dévouées pour le fonctionnement des opérations.

Tous les samedis, nous organisons des battues aux renards, chevreuils, sangliers. Pour les renards, la population est encore élevée, les chevreuils sont de plus en plus nombreux sur notre territoire sûrement du à la fermeture de la chasse à la bécasse le jeudi, ce qui permet plus de tranquillité pour cette espèce dans nos bosquets et pour les sangliers (pas de chasse pour l'instant), beaucoup de passage la semaine et pas moyen de les trouver le samedi ou dimanche. Nous faisons le maximum pour essayer de prélever ces bêtes noires pour le monde agricole. J'invite tout le monde à nous communiquer le maximum d'indices et de renseignements pour éviter d'éventuels dégâts. Pour le petit gibier, nous avons comptabilisé environ 30 lièvres prélevés, la migration des palombes, des bécasses et gibiers d'eau est faible mais peut changer en fin de saison avec les conditions météo.

D'autre part, je vous informe que l'ACCA organise un concours de belote au mois de février 2016 et a le projet d'organiser un ball-trap avant la reprise de la saison chasse 2016-2017 et vous demande une bonne participation de la population pour le bon fonctionnement de notre association. Le 19 décembre 2015, l'ACCA a remis des giques de chevreuil aux exploitants agricoles non chasseurs.

Pour 2016, nous allons mettre en place une nouvelle réserve de la faune sauvage qui vous sera communiquée dès que notre choix sera établi et accordé par la DDT.

Voilà le résumé de ma deuxième année de président, je reste à votre disposition pour d'éventuels renseignements si besoin.

L'ensemble des chasseurs, le conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2016.

Le président, Philippe Marchadier

## Dompierre de France

Dompierre-sur-Yon ! Dompierre-les-Ormes ! Dompierre-sur-Mer ou Dompierre-du-Chemin. En France, vingt-deux communes se nomment tout simplement Dompierre ou Dompierre de...

Il y a 22 ans, à l'initiative de Jean Prost, de Dompierre-les-Ormes (Saône-et-Loire), leurs élus ont décidé de créer une association baptisée Les Dompierre de France.

Depuis, les membres des 22 associations locales sont invités à se retrouver une fois par an « à **Dompierre évidemment mais pas toujours au même** ». Cette année, la rencontre avait lieu ce week-end à Dompierre-du-Chemin.

Trente-huit personnes avaient fait le déplacement de l'Hexagone. Elles étaient logées chez l'habitant et accueillies par Yvon Pommeret, président de l'association locale, ainsi que par le maire, Joël Maupilé. La partie protocolaire de la rencontre était assurée par Janine Lagache, (Oise), présidente de l'assemblée nationale depuis 2014.

Pendant que les accompagnants étaient invités à venir flâner dans Vitry et Fougères, les délégations ont visité l'étang de la Rue-Verte et la salle de sports intercommunale et son mur d'escalade. Différents élus ont pris la parole dont Thierry Benoît, député, qui a longuement parlé du nouveau visage de l'intercommunalité et du rôle des petites communes.

Serge Boudet a plutôt insisté sur le fait des bienfaits du vivre ensemble d'une commune à l'autre à travers des atouts différents.

Les Piroulards

La plus petite localité de l'association serait Dompierre-aux-Bois (Meuse) avec 42 habitants, et la plus conséquente Dompierre-sur-Mer (Charente) avec plus de 5 300 âmes. La simplicité voudrait que tous les habitants de ces 22 communes soient appelés des Dompierrois. Mais deux communes ont voulu se différencier du lot (depuis plusieurs siècles probablement). En effet, les habitants de Dompierre-du-Chemin sont des Dompierrois, et ceux de Dompierre-les-Tilleuls (Doubs) des Piroulards !

La Présidente, Janine Lagache



## Kloreaufil

L'année 2015 nous a fait sortir de nos habitudes.

Déjà en janvier, la Maison des Loisirs est devenue trop petite pour les cours de YOGA. Nous avons dépassé les quinze élèves; pour les lundis matin, nous nous sommes installés dans la salle des fêtes...

En mai, nous avons eu l'idée de printemps pour agrémenter le troc des plantes, de faire un MARCHÉ de producteurs BIO et artisans locaux dans Dompierre entre la Mairie et l'église. Le ciel n'était pas au rendez-vous mais les gens de Dompierre se sont déplacés pour voter et sont passés nous visiter.



En juin, nous avons terminé la saison par une balade pour reconnaître, cueillir et cuisiner les plantes sauvages comestibles de Dompierre.

Merci à toute l'équipe de la Mairie qui nous a soutenues dans toutes ces manifestations.

Ysabel, Monique, Marie Paule et Annie



# Activité locale

La municipalité accorde un intérêt important aux artisans et commerçants de la commune et pour cette raison, un espace particulier leur est désormais réservé dans chaque bulletin. Dans ce dernier numéro, certains ont pu répondre à plusieurs questions qui leur ont été posées et nous ont donnés des précision sur leur entreprise ou commerce.

## Le Dompierre :

Entreprise en nom propre, ce bar-restaurant-tabac est dirigé par Catherine Gauthé depuis le 7 janvier 1997 . Elle y travaille seule et ne peut pas se permettre d'embaucher « les charges sont trop lourdes et pas assez de travail ».

Quand on demande à Catherine comment envisage l'avenir de manière générale et quelles sont ses perspectives d'avenir concernant son entreprise, la réponse est plutôt franche : les problèmes de désertification ainsi que le changement d'habitudes des personnes « qui sont plus attachées à leur télévision et ordinateur qu'aux humains qui les entourent », la rendent pessimiste sur la continuité de son entreprise. Cependant elle espère toujours pouvoir être présente pour sa clientèle fidèle et souhaite continuer ses différentes



animations dans la bonne humeur et la convivialité.

tel : 05 55 60 15 67

[catherine.gauthe@orange.fr](mailto:catherine.gauthe@orange.fr)

## Ludovic Gorges Magicien :

Cette auto-entreprise atypique existe depuis

2010. Ludovic est plein d'enthousiasme et d'humour lorsqu'on lui demande d'évoquer comment il envisage l'avenir de manière générale et concernant son activité: « J'ai beau être magicien,



je ne suis pas devin! » Et même si la conjoncture lui laisse penser que les budgets alloués aux spectacles seront de plus en plus minces, il espère que son carnet de commande va se garnir. Il compte bien « progresser et faire de son mieux dans son domaine pour apporter de la joie au monde tout en se faisant plaisir! Tant qu'il y aura des rires et de l'émerveillement, tout espoir ne sera pas perdu! ».

[www.ludovicgorges.com](http://www.ludovicgorges.com)

### Ysabel Andreo :

Ysabel Andreo a installé son cabinet de naturopathie au moulin des Combes en mars 2011. Riche de ses nombreux voyages à travers le monde, elle exerce différentes activités en lien avec la santé au naturel et le bien-être, comme: les conseils en hygiène vitale, les techniques de relaxation (réflexologies, massage "bien-être", relaxation coréenne) ainsi que des ateliers culinaires & de techniques naturelles (huiles essentielles, argiles).



Ses activités se déroulent aussi bien chez elle qu'à l'extérieur du moulin en fonction de la demande. Ysabel peut vous proposer: un bilan bionutritionnel, un conseil à la carte ou une technique de relaxation.  
[www.moulindescombes.com](http://www.moulindescombes.com)

### Helplomberie :

Cette entreprise indépendante a été créée le 23 juin 2014 par Benjamin Jourdan. Ses activités principales sont la plomberie, le chauffage, la fumisterie, l'électricité et la climatisation. Benjamin souhaite développer son entreprise en diversifiant ses activités, investir dans du matériel et dans un dépôt. Actuellement, il effectue une formation telles que le FEEBAT ( formation aux économies d'énergies dans le bâtiment) et Le Quali-bois (destinée aux entreprises qui installent des systèmes de chauffage au bois d'une puissance inférieure ou égale à 70 kW dans l'habitat individuel) pour permettre à ses clients d'obtenir un crédit d'impôt sur une installation énergétique. Son entreprise étant encore très récente, Benjamin ne peut se permettre une embauche mais il souhaite le faire dès que possible.

tel : 05 55 60 64 69

mobile : 06 42 65 83 44

### Yohannes Knies

Ce jeune homme a créé son exploitation agricole depuis 2008. Il est principalement naisseur et engraisseur de bovins limousins, mais il fait aussi la production de plants de pommes de terre et de grandes cultures. Bien que la crise le touche (notamment à travers la perte de subventions), Yohannes est motivé, souhaite défendre les prix de vente de ses productions qu'il continue à développer et n'hésite pas à se diversifier bien qu'il affirme que l'élevage restera un pilier de son exploitation. Cette diversification implique une irrigation et des bâtiments adaptés. Pour l'instant, il est seul sur l'exploitation et les emplois sont occasionnels mais il souhaiterait embaucher à l'avenir s'il en a les possibilités.



### Manifestation :

Le Moulin des Combes participera aux « journées européennes des moulins » et ouvrira donc ses portes le 21 et 22 mai 2016.

-Des visites libres se feront le samedi et dimanche de 9h à 18h.

-3 visites guidées par jour, 10h / 14h/ 16h (durée environ 1 heure, tout en extérieurs)

-Accès handicapés partiel

-Possibilité de pique-nique sur place.





# Un peu d'Histoire!

## Recherches effectuées par Claude Filleux

### 14 juillet 1790 :

Les citoyens de la commune, les officiers municipaux de la garde nationale ont assisté à la messe dite par Monsieur l'abbé Guillot, ont prêté serment civique en présence de Sylvain Desgorces, Maire. Ont juré l'union et l'amitié la plus intime, de Maintenir de tout leur pouvoir la Constitution du royaume, d'être fidèles à la nation, à la loi.

### 18 décembre 1792:

Troubles à Dompierre les Eglises à propos de la circulation du grain.



En vertu de la loi du 10 septembre 1792, des commissaires dont le Maire, sont nommés pour faire un mémoire concernant les objets en or et argent employés au culte.

Après l'église de Dompierre, ils se sont rendus à la chapelle St Martial (de 1614) au bord de l'étang du Château de Dompierre. Ils n'ont rien trouvé, la nappe pour les cérémonies appartenant au-ci devant propriétaire de Château. Cette chapelle était une vicairie et dépendait de l'église de Dompierre, le vicaire était nommé par le chapitre de St Germain de Masséré. La chapelle fut désaffectée à la Révolution; en 1790, il y avait encore un vicaire.

Situé dans un site remarquable, avec le Château dit de Dompierre, l'ancien moulin mérite un détour.

## Archives de Conseils Municipaux: 100 ans après...

### 1915: Cession extraordinaire du 14 mars 1915

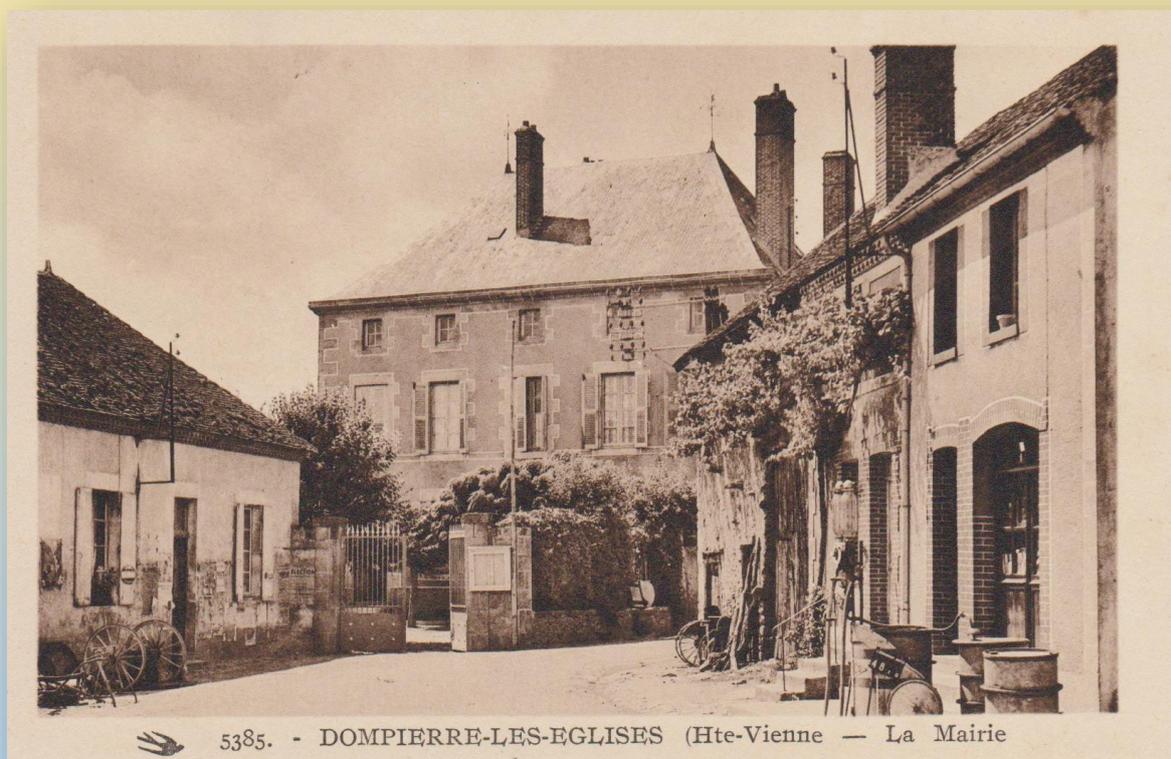
N°251 : Sous la présidence de Monsieur Dardanne, Maire. Monsieur le Président soumet au Conseil Municipal le dossier relatif à une demande de Monsieur Quiserme Joseph, entrepreneur à Dompierre, tendant à remplacer son fils, tué à l'ennemi, dans la construction du chemin vicinal N°7 de Dompierre à Montbrod. Le Conseil après avoir délibéré accepte la proposition.

N°264 : Monsieur le Président, sur la proposition de Monsieur Morgat, Conseiller Municipal, écrit à Monsieur le Préfet, pour lui demander s'il lui serait possible de nous envoyer une équipe de prisonniers allemands pour la réparation et la construction de nos chemins et quelles charges incomberaient à la commune pour l'emploi de ces hommes.

N° 265 : Construction du chemin vicinal de Dompierre au Petit Montbrod. Dépenses portées au rôle de 1916.

N°273 : Demande de subventions pour les dépenses supplémentaires de 9 000 frs pour la construction d'écoles. Monsieur le Maire donne à son Conseil lecture d'une lettre de Monsieur l'architecte. Il dit que les dépenses supplémentaires pour les écoles du chef-lieu et du hameau du Beauvert s'élèvent à 9 000 frs environ. Le Conseil, après en avoir délibéré, demande à ce qu'une subvention soit accordée à la commune, sur ces dépenses.

Nombreuses délibérations concernaient surtout des demandes d'allocations aux familles nombreuses, demandes d'assistances obligatoires aux vieillards, infirmes et incurables, assistances aux femmes en couche, assistances médicales gratuites. Pour 1915, 26 personnes ont été admises à l'assistance médicale gratuite. Il faut rappeler que toutes ces aides étaient obligatoires et étaient gérées par le bureau de bienfaisance.



## Unité locale de la Croix Rouge

### Canton de Magnac-Laval

L'unité locale de la Croix Rouge de Magnac-Laval vous remercie de l'accueil que vous nous réservez lors de notre passage ainsi que votre participation (même faible) contribuant au fonctionnement de ses activités ainsi que de ses instances supérieures.

Comme vous le savez, la CRF intervient dans cinq domaines d'activité qui sont : **l'urgence et le secourisme—l'action sociale—la santé et l'aide à l'autonomie—la formation—l'action internationale.**

Dans le cadre de l'urgence et du secourisme, l'instance départementale de CR qui possède deux ambulances doit impérativement en remplacer une en ce début 2016 (car trop vétuste et plus d'autorisation de circuler). Coût d'une ambulance neuve équipée 80 000€. Celle-ci sera financée en majeure partie par les instances locales, en fonction de

leur possibilité, donc par vos dons.

Notre Unité Locale continue d'apporter de par ses activités (colis et animation pour les résidents du HJHL—aide vestimentaire—interventions diverses) aide, assistance, soutien et un peu de chaleur là où cela fait défaut.

Nous rappelons que notre magasin vestimentaire est ouvert à toutes et à tous, les jours d'ouverture (1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14 à 16h à l'espace du Rocher, nouvelle salle des fêtes).

Merci aux personnes qui par leur apport contribuent à son renouvellement.



## Recensement militaire

**N**ous vous rappelons que le recensement militaire est **obligatoire pour les filles comme pour les garçons.**

Le principe est simple : inscrivez vous à la mairie dans le mois qui suit votre 16ème anniversaire, muni(e) du livret de famille et de votre pièce d'identité. Si vous avez oublié, faites quand même la démarche. Elle est obligatoire! L'attestation de recensement qui vous sera délivrée est nécessaire pour :

- vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et pour assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- être automatiquement inscrit(e) sur les listes électorales dès 18 ans.

# AFPAR

Tél : 05 55 60 51 42

## Horaires de travail :

Lundi de 8h à 12h30 et de 13h15 à 14h45  
Mardi jeudi et vendredi de 14h à 17h  
Mercredi de 13h30 à 16h30

## Permanences physiques et téléphoniques :

Lundi de 10h à 12h  
Mardi mercredi jeudi et vendredi de 14h à 16h

Nous sommes une association mandataire qui offre un service à toute personne (famille, personne âgée) pour l'emploi à son domicile d'une ou plusieurs personnes assurant un entretien du logement, une assistance de vie pour un accompagnement au quotidien (courses, aide à la personne...). Du fait de notre agrément aux services à la personne, chaque employeur peut bénéficier d'un avantage fiscal : toutes les sommes dépensées sont déductibles dans la limite des 50%.

Ce service est chargé d'aider les personnes dans leurs obligations d'employeur :

l'aide au recrutement (proposition de salarié)

l'aide administrative (rédaction des contrats de travail, édition des bulletins, déclaration URSSAF, transmission des attestations fiscales...)

la proposition de remplacement pendant les congés ou la maladie du salarié

Un conseil d'administration de 30 membres se réunit plusieurs fois par an pour la prise de décision. Chaque commune est représentée par 2 conseillers municipaux et 2 représentants d'associations locales (3ème âge, croix rouge). Les permanences (bureau situé à l'hôpital de Magnac Laval) et les démarches administratives sont assurées par Mme Perrot Christelle.

Mme La Présidente Madeleine SAILLARD

## Un Accueil de jour itinérant de 6 places pour personnes âgées au HLSH de Magnac-Laval

Opérationnel depuis le mois d'avril 2015 sur le canton de Magnac-Laval. En collaboration avec l'association de Soins et Santé, pour le maintien à domicile des personnes fragilisées, pour les personnes atteintes de troubles cognitifs et pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Au HHL de Magnac-Laval, un local entièrement équipé permet d'accueillir des résidents les mercredis durant la journée. Le transport aller et retour des patients est assuré par l'équipe soignante de Soins et Santé grâce à un minibus adapté. Différents ateliers rythment la journée (stimulation mémoire, gymnastique douce, pâtisserie, esthétique et bien être, lecture, activités créatives, activités de la vie quotidienne, sorties...), le repas de midi est pris sur place.

### Pour plus de renseignements :

Association Soins et Santé

Le Castel Marie—43, route de Nexon— 87000 Limoges

Tel : 05 55 33 99 00 Fax : 05 55 33 99 10

Site Internet : [www.soinsante-limoges.com](http://www.soinsante-limoges.com)

Courriel : [secretariat@soinsante-limoges.com](mailto:secretariat@soinsante-limoges.com)

Contact Directrice : Aurély Dussartre-Bougnoteau

## Dispositif Energie Habitat +

En 2011, la région Limousin a mis en place le dispositif Energie Habitat afin d'aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement. A partir de l'année 2015, la Région a souhaité renforcer son intervention au travers du dispositif Energie Habitat +.

Ce dispositif, centré sur l'efficacité énergétique des logements privés permettra de diminuer les dépenses des particuliers en matière d'énergie et de contribuer à lutter contre la précarité énergétique. Les aides régionales doivent par ailleurs générer de nouveaux marchés pour les entreprises locales du bâtiment.

Les modalités d'intervention du nouveau dispositif sont les suivantes :

- ⇒ peuvent prétendre à l'aide régionale :
  - les propriétaires occupants ou futurs occupants de résidences principales sous conditions de ressources (un seul plafond de ressources)
  - les propriétaires bailleurs de logements conventionnés, loués à titre de résidence principale.
- ⇒ Un diagnostic thermique préalable est obligatoire. Il doit proposer des scénarii de travaux permettant d'atteindre à minima un gain énergétique de 20% pour les propriétaires occupants ou à minima l'étiquette C pour les propriétaires bailleurs. **Une aide forfaitaire de 350€** est versée par la Région pour la réalisation du diagnostic thermique.
- ⇒ L'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie de la Région est modulée en fonction du gain énergétique prévu après travaux par le diagnostic thermique. L'aide régionale peut être accordée dès 20% de gain énergétique. La Région verse **une aide forfaitaire de 50% du montant de la subvention** dès l'attribution de l'aide aux travaux.

Toutes les informations sur le dispositif ainsi que les formulaires de demandes d'aide sont en ligne sur le site de la Région : [www.regionlimousin.fr](http://www.regionlimousin.fr)



## Passage à la TNT Haute définition



À partir du 5 avril 2016, la télévision passera à la haute définition et permettra la réception de 25 chaînes nationales gratuites sur tout le territoire. Cette modification aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne « râteau ». Il sera donc nécessaire de disposer d'un équipement compatible HD et de se mettre à jour en effectuant une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes.

Un adaptateur HD est suffisant (pour un coût de l'ordre de 25€). Des aides financières et de proximité sont possibles. Toutes les informations sont disponibles sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou par téléphone au 0 970 818 818.

## Collecte d'encombrants

Inscription par fax ou par mail au 05 55 76 42 92 ou à [maximum87@orange.fr](mailto:maximum87@orange.fr) ou à la mairie au 05 55 68 53 78.

- |                    |                        |
|--------------------|------------------------|
| ◇ Mardi 16 février | ◇ Jeudi 18 août        |
| ◇ Mardi 26 avril   | ◇ Mardi 18 octobre     |
| ◇ Mardi 21 juin    | ◇ Mercredi 14 décembre |



## Office de tourisme du Limousin en Marche

Vincent LALLEMENT a succédé à Jacques DUFOURD à la présidence de l'Office de Tourisme du Limousin en Marche lors de l'assemblée générale le 30 mars 2015. Une année 2015 marquée par la réalisation des projets mutualisés des quatre offices de tourisme du Pays du Haut Limousin : Pour rappel, une convention de partenariat signée en juin 2014

unit les quatre offices de Tourisme du territoire du Pays du Haut Limousin : OT du Limousin en Marche, OT Haut-Limousin (Bellac), OT Gartempe-Saint Pardoux, OT de la Basse-Marche (Le Dorat).

Ces quatre offices de tourisme intercommunaux couvrent 52 communes et 29 600 habitants.

Bertrand PARIS, animateur tourisme au Pays du Haut Limousin coordonne cette mutualisation.

4 fois par an (hiver, printemps, été, automne) la « lettre info tourisme » vous informe sur les actualités des offices de tourisme du Haut Limousin.

Les réalisations 2015 :

Rencontre sur le tourisme à la ferme de Villefavard à destination de tous les élus et prestataires touristiques du Pays du Haut-Limousin (mission réalisée par les personnes en charge de l'animation numérique de territoire)

Lancement du réseau de prestataires ambassadeurs du territoire (mission réalisée les personnes en charge de l'animation et coordination des acteurs touristiques)

Rédaction du schéma d'accueil et de diffusion de l'information (mission réalisée par la personne en charge de l'accueil par excellence)

Création et mise en ligne sur [www.sejournelimousin.com](http://www.sejournelimousin.com) d'un séjour pêche « Comme un poisson dans l'eau » au Hameau de gîtes des Pouyades à Magnac-Laval et création en cours d'un séjour équestre au bord du Lac de St Pardoux (mission réalisée par la personne en charge de la qualification de l'offre et production touristique)

Réunions de sensibilisation destinée aux hébergeurs à St Léger Magnazeix : démarches administratives, réglementation, labels existants, mieux connaître les attentes de la clientèle.

Visites de qualification des hébergements pour la marque Chambre d'Hôte Référence.

Recensement des structures accessibles aux personnes handicapées et début des visites sur place.

Participation aux événements :

Bourse aux dépliants, journée départementale du Tourisme à Limoges

Bourses aux dépliants de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne

Journée Technique Grande Région « structuration touristique : état des lieux des 3 régions », à Bordeaux.

Journée Technique Grande Région « les Offices de Tourisme : quel rôle dans la Grande Région » à Saintes.

Salon de la randonnée d'Eguzon

R-evolutions du Tourisme de Brive



Ballade gourmande et musicale à Magnac-Laval



Fête de la pêche à Mondon



Landart au dolmen de Bouery



Visite apiculture à Saint Sulpice Les Feuilles



Atelier confitures Mailhac Sur Benaize

Nouveau site Internet commun des Offices de Tourisme du Haut Limousin : [www.tourisme-hautlimousin.com](http://www.tourisme-hautlimousin.com) qui fonctionne à partir de la base LEI (base d'échange d'informations touristiques régionale mise en place par le Comité Régional du Tourisme). Dès à présent nos supports de communication présentent ce nouveau site internet.

Compte Instagram : #haut\_limousin :

Une promenade, un lieu insolite, un beau paysage...Partagez vos plus belles photos sur le Haut Limousin

Projet de fusion des pages Facebook des différents offices de tourisme en 2016.

Bilan de la fréquentation estivale :

La fréquentation des pôles d'accueil a été stable par rapport à la saison 2015.

Celle des prestations touristiques (hébergements et loisirs de plein air) a bénéficié de la météo favorable.

Les animations 2015 :

Plus de 600 personnes ont participé aux 43 sorties proposées sur le territoire communautaire et 92 personnes aux 3 sorties patrimoine. Nous notons une augmentation significative de la participation des touristes (résidents en gîtes, camping...) aux animations ainsi que leur satisfaction de trouver des animations gratuites de qualité sur notre territoire.

Nouveau parcours Géocaching :

Une nouvelle cache Terra Aventura « Retour à la belle époque » à Villefavard a été mise en place en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme.

Point Information Jeunesse :

Animation Serious Game Métiers pour une classe de troisième au collège de Saint Sulpice les Feuilles.

Réalisation d'une exposition sur l'alimentation et le sport pour la fête du sport organisée par la Communauté de Communes Brame-Benaize. Nous rappelons que le PIJ est à la disposition des jeunes pour tous les secteurs d'informations

qui peuvent les intéresser ainsi que pour les aider dans leurs projets individuels ou collectifs.

Partenariat avec le Foyer Rural dans le cadre du Projet Educatif Territorial :

Les ateliers danse et théâtre proposés font le plein. Deux spectacles sont réalisés au mois de juin.



## Le p'tit article pour les curieux!!

### Le frelon asiatique (ou frelon à pattes jaunes)

Cet insecte, qui fait partie de la famille des hyménoptères (telles l'abeille, la guêpe, la fourmi...), a été introduit en France en 2004, sans doute par le port du Havre dans des jarres venant d'Asie. Depuis, cet insecte n'a cessé de se reproduire et de s'étendre sur presque tout le territoire.



Nid de frelons asiatiques enlevé par les pompiers dans le bourg

Après avoir fabriqué un nid de quelques alvéoles, la reine commence par pondre et nourrir elle-même plusieurs larves qui seront les futures ouvrières (avec guêpes, abeilles, mouches...), dès le début du mois de mars. Celles-ci seront adultes dès juin et continueront la construction du nid tandis que la reine ne se consacrera plus qu'à la ponte. A la fin de l'été, certaines larves seront destinées à devenir des mâles et femelles sexués (futures reines). A l'automne, la colonie meurt et seules les reines survivent, se mettent à l'abri de l'hiver et ne ressortiront qu'au printemps. Vous devinez la suite de l'histoire...



#### Reconnaître un nid de frelon asiatique:

Jusqu'à 1 mètre de hauteur et 80 cm de diamètre, le nid se trouve la plupart du temps dans les arbres, en hauteur. Il possède un orifice de sortie latéral et peut abriter jusqu'à 2000 individus. Les nids que laissent apparaître les arbres dénudés à la fin de l'automne sont abandonnés et ne seront jamais réutilisés. Des nids abandonnés pouvaient

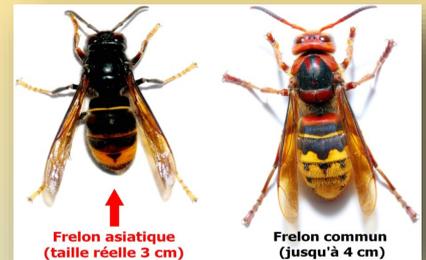
encore se voir aux villages de Montbrod et Vergnedonde à la fin de l'automne.

#### Confusion possible avec le frelon européen:

Le frelon asiatique est plus petit, plus sombre et aussi plus agressif que son cousin européen lorsque l'on approche de son nid. Cette espèce ne vole pas la nuit.

#### Les mesures de précautions:

Il est recommandé de ne pas s'approcher d'un nid de frelons asiatiques. Les nids bas sont les plus dangereux. Au printemps, avant la taille des buissons, arbustes... vérifiez en tapotant avec un outil, tel un balai par exemple. Si quelques frelons s'échappent, il peut y avoir un nid. Ne prenez pas de risques mais prenez plutôt vos jambes à votre cou car une piqûre de frelon asiatique n'est pas plus dangereuse (pour les personnes sans allergie) que celle d'un autre hyménoptère mais elle est extrêmement douloureuse, et les frelons qui défendent leur nid sont très virulents. Contrairement à l'abeille, le frelon ne perd pas son dard et peut donc piquer à plusieurs reprises, et peut même traverser l'épaisseur d'un gant de jardinage ou d'un vêtement. Son dard peut mesurer jusqu'à 6mm!!



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

**En cas de piqûre sur un individu allergique, composez le 15,** sinon, il suffit de laver et désinfecter la plaie. En cas de piqûre sur la main, enlevez bagues et bracelets. On peut aussi appliquer des glaçons recouverts d'un linge pour faire dégonfler et, éventuellement, de l'huile essentielle de lavande aspic pour soulager la douleur (3 fois par jour). On peut aussi prendre du paracétamol ou de l'ibuprofène. **Si les symptômes persistent au-delà de 48h, consultez un docteur.**

#### Piégeage:

**Il est préférable de faire appel à des professionnels en cas de présence de nid près des habitations.**

On peut fabriquer soi-même un piège qui n'attrapera que les frelons asiatiques, car il est préférable de ne pas piéger nos insectes autochtones.





ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE  
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT  
DE LA HAUTE-VIENNE

# L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement

L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le **domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement**.

## Les conseils juridiques :

**Relations propriétaires-locataires** : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...

**Accession à la propriété** : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...

**Copropropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, syndic ...

**Relations de voisinage** : bruit, mitoyenneté, servitudes, ...

**Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux ...

## Les conseils financiers et fiscaux :

**Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...

**Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts,...

**Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, .

## Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
<b>Bellac</b>	<b>2<sup>ème</sup> &amp; 4<sup>ème</sup> mardi</b>	9h30-12h30	Maison du Département
<b>Bessines</b>	<b>1<sup>er</sup> &amp; 3<sup>ème</sup> mardi</b>	9h30-12h00	Maison du Département
<b>Bujaleuf</b>	<b>3<sup>ème</sup> mardi</b>	14h15-16h45	Mairie
<b>Châteauneuf la Forêt</b>	<b>1<sup>er</sup> mardi</b>	16h00-17h30	Mairie
<b>Eymoutiers</b>	<b>1<sup>er</sup> mardi</b>	14h00-15h30	Mairie
<b>Saint Junien</b>	<b>1<sup>er</sup> &amp; 3<sup>ème</sup> jeudi</b>	9h30-12h00	Maison du Droit
<b>Saint Yrieix</b>	<b>2<sup>ème</sup> &amp; 4<sup>ème</sup> jeudi</b>	9h30-12h00	Maison du Département
<b>Magnac Laval</b>	<b>2<sup>ème</sup> &amp; 4<sup>ème</sup> mardi</b>	14h00-16h30	Maison du Département
<b>Cussac</b>	<b>1<sup>er</sup> &amp; 3<sup>ème</sup> jeudi</b>	14h00-16h30	Mairie
<b>CAF</b>	<b>2<sup>ème</sup> &amp; 4<sup>ème</sup> jeudi</b>	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

## Un site Internet : [www.adil87.org](http://www.adil87.org)

Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »...

Il comporte de nombreux modèles de lettres.

Il permet aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

## Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

(Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

**ADIL 87** – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges **Tél. : 05 55 10 89 89** **Site internet : [www.adil87.org](http://www.adil87.org)**

# Adresses et Numéros utiles

<u><a href="#">S.A.M.U.</a></u>	15
<u><a href="#">Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval</a></u>	18
<u><a href="#">Gendarmerie de Magnac-Laval</a></u>	17 ou 05.55.68.51.24
<u><a href="#">C.H.R.U.</a></u>	05.55.05.55.55
<u><a href="#">Hôpital de Magnac-Laval</a></u>	05.55.60.52.00
<u><a href="#">Centre Antipoison de Bordeaux</a></u>	05.56.96.40.80
<p><u><a href="#">Mairie</a></u></p> <p>Ouverture : du mardi au samedi matin de 8h00 à 12h00 Fermeture : au public tous les après-midi et tous les lundis</p> <p>Tel : 05.55.68.53.78 ou 09.62.00.35.66 Fax : 05.55.68.54.13 Email : mairie.dompierreleseglises@wanadoo.fr Site : www.dompierre-les-eglises.fr</p>	<p><u><a href="#">Agence Postale Communale</a></u></p> <p>Ouverture : du mardi au samedi Tous les matins</p> <p>de 9h00 à 12h00</p> <p>Fermeture le lundi toute la journée</p> <p>05.55.68.55.46</p>
<p><u><a href="#">S.A.U.R. (Service des eaux)</a></u></p> <p>05.87.23.10.00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h 05.87.23.10.01 24h/24 &amp; 7j/7</p>	<p><u><a href="#">Service Taxi Car</a></u></p> <p>Le transporteur est Madame ROUSSEAU Françoise de Saint Hilaire la Treille 05.55.76.85.75</p>
<p><u><a href="#">Trésor Public de Magnac-Laval</a></u></p> <p>Ouverte : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 le vendredi de 8h à 12h fermé l'après-midi 05.55.68.53.48</p>	<p><u><a href="#">E.D.F.</a></u></p> <p>Dépannages réseaux électricité 09.726.750.87</p>
<p><u><a href="#">Sous-préfecture de Bellac</a></u></p> <p>8, rue Lamartine 87300 BELLAC 05.55.60.92.50 Horaires d'ouverture au public de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi</p>	<p><u><a href="#">Assistante Sociale</a></u></p> <p>Camille RIAUSSET Permanences Antenne de Magnac-Laval 22, rue Camille Grellier 87190 MAGNAC LAVAL 05.55.60.11.10 MERCREDI de 9h30 à 12h VENDREDI de 9 h30 à 12 h sur rendez-vous uniquement.</p>
<p><u><a href="#">Vacances Haute-Vienne réservation</a></u></p> <p>Maison Régionale du Tourisme 30, cours Gay Lussac CS 50095 87003 LIMOGES Cedex 1 05 55 79 72 63 Mail : www.reservation@vacances haute-vienne.com</p>	<p><u><a href="#">A.F.P.A.R (Association en faveur des personnes âgées et retraitées)</a></u></p> <p>05 55 60 51 42 : Fax 05 55 68 69 73</p> <p>Horaires :</p> <p>LUNDI : 8H00-12H00 et 13H15-14H45 MARDI : 14H00 - 17H00 MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 14H00-16H00</p>

## Tarifs 2016

### Salle communale :

Période	Tarifs en € habitants de la commune	Tarifs en € habitants hors commune	Tarifs en € pour les associations municipales locales
Tarif été (1er mai/ 31 octobre)	100	150	GRATUIT
Tarif hiver (1er novembre/ 30 avril)	150	200	
Tarif vin d'honneur	50	80	
Caution	Une caution de 300 € et une attestation d'assurance sont demandées à la remise des clés		

### Cantine :

Repas enfant	1.90 €
Repas adulte (personnel et enseignants)	3.80 €

### Garderie :

matin	1 €
soir	1 €

### Gîte rural :

Très haute saison	Du 24 juillet au 21 août	360,00
Haute saison	Du 03 juillet au 24 juillet	300,00
	Du 21 août au 28 août	
Moyenne saison	Du 03 avril au 03 juillet	200,00
	Du 28 août au 25 septembre vacances Toussaint et Noël	
Basse saison	Autres périodes + vacances de février	180,00
Week-end	Du vendredi soir (à partir de 16h) au dimanche soir (jusqu'à 16h)	120,00

### Camping « Le Dompierre »

	Tarifs en €
Adulte	2,00
Enfant de 4 à 14 ans	1,00
Tous véhicules (V.L, moto)	2,00
Caravane	2,00
Camping-car	2,00
Tente	1,00
Branchement caravane	3,00
Garage mort, saison forfait	30,00
Garage mort, hors saison, forfait mensuel	15,00
Borne camping car	5,00

### Pêche :

carte	Tarifs en €
Demi-journée	3.00
journée	5.00
Carte saison	40.00
Gratuit pour les -12 ans et pour les enfants de la commune (sous condition que les + jeunes soient accompagnés d'un adulte)	



Sortie Puy du Fou



Fête annuelle



Marché de Noël

**Sommaire:**

- P. 2 : mot du maire
- p. 3 : Réalisations 2015
- p. 4 : Travaux et acquisitions de matériel—voirie 2015
- p. 5 : Etat-civil
- p. 6 : Ecole primaire
- p. 7 à p. 9 : Manifestations 2015
- p. 10 à 13 : Budgets commune et eau/assainissement
- p. 14 : Vote subventions des associations— Taux d'imposition 2015
- p. 15 : CCAS—Service d'aide aux personnes âgées.
- P. 16 à 18 : Nos associations
- p. 19 - 20 : Activité locale
- p. 21 : Site internet—info La Poste
- p. 22 - 23 : Un peu d'histoire!
- P. 24 à 29 : infos diverses
- p. 30 : Adresses et numéros utiles
- p. 31 : Tarifs communaux 2016



Fête de la Musique

Directeur de publication : Philippe Guibert  
 Commission de rédaction : Michel Rousseau, Vincent Thibaud,  
 Jacky Duplouch  
 Rédaction et crédits photos : Marie-Jo et Alexandra